



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

08 FEV. 2023

La ministre

M. Bernard DOROSZCZUK
Président de l'ASN

M. Jean-Christophe NIEL
Directeur général de l'IRSN

M. François JACQ
Administrateur général du CEA

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Monsieur l'Administrateur général,

Face aux crises climatique et énergétique, le Président de la République a posé les fondements d'une stratégie énergétique reposant sur trois piliers : la diminution de la consommation d'énergie, l'accélération des énergies renouvelables et la relance de la filière nucléaire, dans un contexte où l'énergie nucléaire est la première énergie décarbonée du mix énergétique français et une condition de notre souveraineté énergétique.

Le 3 février 2023, le Conseil de politique nucléaire a passé en revue tous les enjeux de l'amont et de l'aval du nucléaire et pointé l'importance de conforter l'indépendance et les moyens de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Dans ce cadre, il a été décidé que les compétences techniques de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) seront réunies avec celles de l'ASN, en étant vigilant à prendre en compte les synergies, avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et avec le Délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense (DSND).

Cette évolution conduira à :

- renforcer l'indépendance du contrôle en matière de sûreté nucléaire, au sein d'un pôle unique et indépendant de sûreté, permettant un haut niveau d'exigences en matière de sûreté ;
- consolider, renforcer les compétences et fluidifier les processus d'examen technique et de prise de décision de l'ASN pour répondre au volume croissant d'activités lié à la relance de la filière nucléaire souhaitée par le Gouvernement ;
- augmenter les synergies en matière de recherche et développement dans le domaine nucléaire contribuant ainsi à la résilience et à l'anticipation des enjeux de long terme de la filière ;
- garantir dans le temps, au sein de la nouvelle organisation, l'excellence des équipes scientifiques et techniques au niveau national et international.

Je souhaite par conséquent que vous proposiez, de concert, au Gouvernement d'ici le 20 février, avec l'appui du SGG et des services de l'État, de premières mesures, dont les modifications des dispositions législatives visant à mettre en œuvre ces évolutions organisationnelles, ainsi qu'une méthode de travail.

Ces orientations devront être mises en œuvre en préservant les conditions de travail et de rémunération des personnels de l'Institut et en maintenant des moyens correspondant à l'exercice de ses missions.

Il conviendra également, avant fin juin 2023, que vous puissiez faire des propositions d'une part en matière de dispositions réglementaires associées aux évolutions précitées, et d'autre part de relations avec les autorités ou départements ministériels qui s'appuient sur l'expertise ou les travaux de recherche de l'IRSN. Il s'agira notamment de clarifier le mode de saisine directe de départements ministériels concernés (environnement et santé en particulier).

Enfin, dans le cadre des discussions préparatoires au projet de loi de finances 2024, qui ont lieu dans les prochaines semaines, je souhaite que vous me fassiez des propositions afin de mettre en cohérence les enjeux budgétaires avec ces évolutions organisationnelles, en lien avec le ministère de la Transition énergétique et le ministère des Comptes publics. Ces propositions, attendues avant la fin juin 2023, incluront les garanties en termes d'emplois et de moyens budgétaires associés au regard des besoins générés par l'ensemble des projets liés au nucléaire, tels que décidés lors du Conseil de politique nucléaire.

Pour répondre à l'ensemble de ces objectifs, je souhaite que vous mettiez en place une équipe projet comprenant l'ASN, l'IRSN, le CEA et l'ASND, qui travaillera en liaison étroite avec mon cabinet et les services du ministère de la Transition énergétique.

Je souhaite que le Directeur Général de l'IRSN convoque une réunion exceptionnelle de son Conseil d'administration dans les prochains jours, afin de présenter formellement ces orientations. Le Conseil d'administration de l'IRSN sera par la suite tenu informé de la mise en œuvre de ces orientations.

Vous voudrez bien me faire part de l'avancée des travaux et d'éventuelles difficultés que vous seriez amenés à connaître afin que les services du ministère de la Transition énergétique puissent vous apporter toute l'aide nécessaire.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Monsieur l'Administrateur général, l'expression de mes salutations distinguées.



Agnès PANNIER-RUNACHER